

**COMMUNE DELEGUÉE DE VALEZAN
COMPTE - RENDU DE REUNION
DU CONSEIL COMMUNAL DU
Mercredi 23 NOVEMBRE 2016**

L'an deux mil seize et LE VINGT TROIS du mois De novembre à 20 heures, le Conseil Communal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre GONTHIER maire délégué,

Présents: GENSAC Véronique, PELLICIER Guy, HANRARD Bernard, BERTRAND Chantal, USANNAZ Bernard, CLEYRAT Christian,

Absent: BROCHE Gaël, Sébastien MORIN

Secrétaire : GENSAC Véronique

I - URBANISME

- **Déclaration préalable de travaux :**
Mr BUTHOD Guy : création plateforme, dépôt bois, mur de soutènement
OGGERI Delphine : création d'un tunnel d'élevage
Avis favorable du conseil communal, dans l'attente de l'instruction du service urbanisme de La Plagne Tarentaise.
- **Certificat d'Urbanisme et Déclaration d'Intention d'Aliéner :**
ROUX Christian / BOYER Mickaël : échange de parcelles D 1821 et D 1823
RAUCAZ Bernard/ MAILLEY Frédérique : vente chalet d'alpage Aux Corneilles
La commune n'a pas désiré faire valoir son droit de préemption sur ces parcelles.

II - ORDRE DU JOUR

- **Avenir du presbytère :**
Les élus se posent la question depuis plusieurs années, rénover ou vendre ?
De nombreux projets ont déjà été étudiés (gîtes, logements OPAC, auberge, mairie, résidence pour prêtres en retraite) sans jamais aboutir car travaux trop importants et trop onéreux (bâtiment très ancien avec des murs de soutènement très épais, difficile à aménager)
La deuxième solution serait la vente d'où la nécessité de faire estimer le bâtiment par une agence avant de prendre une décision définitive.
- **Location appartement T2 au « Four » :**
Des visites ont eu lieu sans conclusion. Les élus envisagent de revoir le prix du loyer si besoin après renseignements auprès d'une agence immobilière.

▪ **Présence des élus au conseil municipal :**

Afin d'éviter la désertion des élus au conseil municipal à Macôt, les membres du conseil communal de Valezan souhaiteraient qu'à chaque conseil un débat sur un thème spécifique soit abordé en plus des décisions plus courantes. Ils demandent également qu'une réunion pérenne entre adjoints soit organisée au sein de la nouvelle commune de La Plagne Tarentaise

III - QUESTIONS DIVERSES :

- Développement de la communication au sein de l'Office du Tourisme de la Grande Plagne. Apporter une aide aux SI (granier et La Côte d'Aime) actuels pour pérenniser leur action.
- Développement du tourisme d'été et d'hiver sur la commune de Valezan en aménageant des parcours piétonniers (table , WC public...), VTT, raquettes , ski de fond et de randonnées (balisage ,sécurité des pistes....) . Ce projet pourrait être subventionné à hauteur de 80 % , un dossier a été déposé auprès de l'APTV à Moutiers.

<p>Prochain conseil municipal à Macôt le lundi 5 décembre 2016 à 19 heures Prochain conseil communal à Valezan le mardi 20 décembre 2016 à 20 heures</p>
--

Le Maire délégué,
de la commune déléguée de Valezan,

P. GONTHIER

La secrétaire,

V.GENSAC